

Le Nizan



DOSSIERS

- Maintien à domicile
- Violences faites aux femmes
- Développement économie locale

SOMMAIRE

Page 2

Mot du Maire

Page 3

Réalisation

Etat Civil

Page 4 à 5

Dossier :
Maintien à
domicile

Page 6

Dossier :
Violences faites
aux femmes

Forêt

Pages 7

Dossier :
économie locale

Page 8 à 9

Associations

Informations
diverses

Page 10

Jeunes

Page 11

Ecole

Informations
diverses

Le mot du maire



Madame, Monsieur, mes chers amis,

Après des mois à subir une ambiance particulièrement anxiogène avec ses contraintes diverses et un climat capricieux, nous ressentons, plus que jamais, ce formidable appétit de vivre « normalement ».

Le progrès de la campagne de vaccination apaise les tensions. Pour nous élus, cela signifie également la possibilité d'envisager nos projets plus sereinement, de veiller encore plus au bien de tous. De même nos employés municipaux sont exemplaires malgré les contraintes sanitaires. Ensemble, nous nous positionnons d'ores et déjà sur la rentrée de septembre afin qu'elle soit synonyme d'un nouveau départ, d'un élan encore plus solide.

De même, événements et manifestations s'organisent sur notre commune. Les associations reprennent leurs activités, pour la plus grande joie de tous. Même masqués, passe sanitaire en poche, nous retrouvons le plaisir de la convivialité mais aussi d'une certaine forme d'insouciance. Vous découvrirez, sur ce bulletin, la vie associative Nizanaise avec les projets, et l'émergence d'une école de foot pour les plus jeunes que nous encourageons vivement. Nous les remercions pour leur participation au maintien et au renforcement du lien social notamment avec l'intégration de nouveaux arrivants, ce qui constitue un enjeu majeur.

Pour cette rentrée, nous avons ouvert, pour vous, deux dossiers :

- **l'économie**, nous avons fait état des dispositifs d'aides possibles pour soutenir vos projets d'installation ou d'amélioration.

- **le maintien à domicile des aînés**. Véritable ambition politique du territoire. Actions de prévention en faveur du bien-vieillir, accompagnement à domicile, aides financières, formations aux métiers d'aides à domicile. Nous avons répertorié, pour vous, les contacts nécessaires. L'équipe Nizanaise du CCAS est disponible pour vous accompagner dans vos démarches et vous rendre service. N'hésitez pas !

Ainsi va la vie au Nizan! Depuis la nuit des temps, l'histoire des hommes est en dents de scie, il nous faut seulement espérer bien vite remonter la pente.

Malgré nos impatiences, pour nos retrouvailles soyons vigilants à respecter les règles du « bien vivre ensemble » comme les horaires pour les activités bruyantes. Souvenons-nous que « notre liberté s'arrête là où commence celle des autres ». Si vous voulez vivre dans de bonnes conditions dans notre commune à taille humaine, il faut que chacun d'entre nous veille à ne pas créer de nuisances à ses voisins... mais adopte une attitude bienveillante dans l'intérêt de tous !

Bonne rentrée à toutes et à tous !
Continuez à prendre soin de vous.
Soyez assurés de mon total dévouement.

Michelle Labrouche

Réalisations & Informations

ACHAT DE MATERIEL & TRAVAUX

TRAVAUX ET ACHATS DIVERS (avril à juillet 2021)

Restructuration du cimetière	1 152,00 €
Achat défibrillateur	1 703,00 €
Achat souffleur à dos	754,00 €
Achat tondeuse	959,00 €

Etat civil - d'avril à juillet 2021

Ils sont nés :

LAGRAULET Giulia le 13/04/2021 à Langon
VEYRET Louis le 25/05/2021 à Langon
DULAU Emile le 19/07/2021 à Langon

Nous souhaitons la bienvenue aux bébés et toutes nos félicitations aux heureux parents.

Ils nous ont quittés :

M. LABE André le 05/05/2021 à Le Nizan
Mme TRIAT Reine le 04/07/2021 à Bazas
M. LABAT Robert le 09/07/2021 à Bazas

Toutes nos sincères condoléances et notre sympathie à la famille et aux amis.

Ils nous ont rejoints :

M. CLUCHER Frédéric et Mme BATAILLE Audrey 4, Cavaillon-Ouest
M. et Mme LAGAUZERE Joël et Christiane 29, Les Péous
M. ALATIENNE Arnaud et Mme DAURIAC Gaëlle 24bis, Les Péous
M. CHAPELLE Julien et Mme DE BARBEYRAC Marie 1, Perron-Est
M. DALOMIS Jérôme et Mme FRANCES Charlotte 1, Cavaillon-Est
Mme DANIEL Manon 17bis Les Péous, résidence Casa Nova
M. FABER Eric et Mme BELLAUBRE Laura 5ter, Les Péous
M. et Mme MEDJOUBI Robert et Isabelle 5, Les Péous
Mme MOJICA Nina 17, Les Péous, résidence Casa Nova
M. PAUILLACQ Nicolas 1, La Gare
Mme PRABEL Melissa 10, La Gare
M. VEYRET Jérôme et Mme BRASSEUR Virginie 13, Les Péous
M. ZALIO Christophe 6, Bourg-Ouest
M. BENQUET Stéphane et Mme COINDRE Stéphanie 11bis, Les Péous
M et Mme BARRAL Paul et Myriam 1bis, Quartier

Nous souhaitons la bienvenue dans notre village à tous les nouveaux arrivants.

**Journées du patrimoine
les 18 et 19 septembre**

**Promenade patrimoniale dans le Nizan
samedi 18 à partir de 10 h 00.
RV sur le parvis de l'église**

UNE POLITIQUE : garantir à tous le droit de bien vieillir à domicile

Le financement de la perte d'autonomie est un enjeu important des prochaines années. En effet, le nombre de personnes en situation de dépendance devrait plus que doubler d'ici 2060, pour atteindre 2,6 millions de personnes âgées. **Le maintien à domicile coûte moins cher.**

La crise sanitaire du COVID-19 remet à l'ordre du jour le sujet de la dépendance. Le concept de « maintien à domicile » (ou MAD) englobe l'ensemble des moyens mis en œuvre pour qu'une personne en perte d'autonomie puisse rester à son domicile. Ces moyens correspondent à des prestations qui peuvent être médicales (soins, traitements, soins d'hygiène et de confort), techniques (aménagement des lieux de vie...), financières (APA, aide au logement), administratives et services (aide à domicile pour la réalisation des tâches quotidiennes).

LES ACTEURS

L'Etat, le Département, les collectivités locales mettent beaucoup de moyens en œuvre dans ce sens.

- **Etat. La loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV)** a été promulguée le 28 décembre 2015. Cette loi est organisée autour de trois piliers : l'anticipation du vieillissement, l'adaptation de la société et l'accompagnement de la perte d'autonomie. Elle a la volonté de répondre aux besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap qui souhaitent continuer à vivre à leur domicile.
- **Département.** Porte la compétence Action Sociale. Il est pleinement mobilisé pour offrir tous les services et solutions nécessaires à destination des personnes âgées.

Contact Plateforme Accueil Autonomie : 05 56 99 66 99

- **Pôle territorial du Sud Gironde.** Agissant sur 5 CDC, il met en place des actions sur le thème du « Bien vieillir en Sud Gironde : mobilité, habitat, santé, numérique, relations aidants/aidés... »
- **CDC (Communauté des communes) du Bazadais.** Outre celles obligatoires, la CDC assure la compétence « Action sociale » et apporte les soutiens financiers nécessaires au Service d'Aides à domicile, à la résidence autonomie, aux actions de prévention et au transport à la demande.

LES COORDONNEES



- **CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)** est un service de proximité auprès duquel les personnes âgées et leurs familles peuvent trouver les réponses à leurs questions, et des solutions à leurs problèmes.

Contact : 05 56 61 53 10

- **CIAS du Bazadais (Centre intercommunal d'action sociale).** Service public, Pôle gérontologie : 05 56 65 49 51
- **CCAS du Nizan (Centre communal d'action sociale).** Les membres de la commission communale se tiennent à votre disposition pour tout renseignement ou service.
Contact Mairie : 05 56 25 11 58
- **Transport à la demande.** La CDC, en partenariat avec la Région, a mis en place un dispositif adapté de transport à la demande, réservé aux personnes âgées de plus de 75 ans, aux personnes à mobilité réduite ou en précarité.

Contact : 05 56 25 50 62.

Courriel : tad@cdcdubazadais.fr

- **Services d'aide à domicile privés :** Domis +, Génération à domicile, ...

FORMATIONS/EMPLOIS

Secteur dynamique, les **services à la personne** offrent des opportunités réelles sur notre territoire. Les métiers porteurs en Sud Gironde sont : aide à domicile et assistante de vie auprès des personnes dépendantes (personnes âgées, handicapées).

Le Lycée Anatole de Monzie et le collège Saint Clément de Cudos proposent ces formations aux jeunes.

Le Pôle Emploi de **Langon** accompagne les demandeurs d'emploi qui souhaitent s'orienter vers ces métiers, mais il est possible de s'adresser directement aux services d'aide à domicile qui recherchent « des forces vives » et assurent les formations.

BIEN VIEILLIR EN PRENANT SOIN DE SOI



La prévention. La Conférence des financeurs soutient des actions de prévention collectives et individuelles destinées aux personnes de 60 ans et plus.

Contact : 05 56 65 49 51 — preventioncias@cdcdubazadais.fr

Prévenir et vivre avec la maladie d'Alzheimer :

1/ Hygiène de vie. Les spécialistes l'affirment : adopter une alimentation équilibrée et ne pas fumer réduit de 50 % les risques de développer la maladie d'Alzheimer. On peut aussi prévenir la maladie en maintenant ses facultés cérébrales : lecture, jeux, activités créatives, etc. Jardiner, marcher, nager, bricoler..., toute activité physique permet aussi d'exercer le cerveau puisqu'il est le centre de la coordination des mouvements.

2/ Formations destinées aux proches aidants qui accompagnent un malade atteint de la maladie d'Alzheimer. L'association France Alzheimer Gironde propose aussi des formations et tient des permanences sur différents lieux du territoire.

Plateforme Accueil Autonomie : 05 56 99 66 99.

PERSPECTIVES

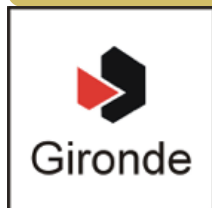
La Loi « Grand âge et autonomie » est actuellement à l'étude ses objectifs sont :

- Revaloriser les métiers du grand âge (recrutement, salaires, formations et diplômes) dans les EHPAD comme dans le secteur d'aide à domicile.
- Développer un nouveau modèle d'EHPAD plus ouvert sur l'extérieur (domicile, hôpital...) afin de décloisonner les établissements.
- Mettre en œuvre la cinquième branche de la Sécurité Sociale dédiée au financement de la dépendance et permettant d'harmoniser sur tout le territoire, l'accès et la qualité de l'offre.

ALTERNATIVES

- **Aide aux Aidants.** Être aidé pour mieux aider ! Pour le Département, l'aide aux aidants est une priorité majeure. Information, conseil, accompagnement, soutien psychologique ponctuel pour vous aider à faire face à une problématique et/ou vous orienter selon vos besoins vers une formation, un café des aidants ou un groupe de paroles, une solution de répit. Ateliers proposés par le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination). Voir aussi le « Baluchonnage » : 06 29 32 60 52.
- **Résidence Autonomie.** Ensemble de logements pour les personnes âgées de plus de 60 ans, offrant des services collectifs dans un cadre sécurisé. La nouvelle résidence de la CDC du Bazadais, « La Belle Etoile », ouvrira en Février 2022. Contact : 05 56 25 18 19
- **Famille d'accueil.** Compétence du Département.
- **EHPAD.** Etablissement médicalisé, accueille à partir de 60 ans des personnes présentant une perte d'autonomie qui rend la réalisation des actes du quotidien et le maintien à domicile difficiles, voire impossibles. Tous les EHPAD offrent un accueil permanent, mais il existe aussi un hébergement temporaire ou l'accueil de jour.

AIDES



- **APA** (Aide Personnalisée à l'Autonomie). Toute personne peut prétendre à l'APA, allocation versée par le Département, toutefois le montant de l'aide est tributaire de 2 conditions : les ressources, (la participation ouvre droit à réduction d'impôt), et le degré de perte d'autonomie évalué selon une grille nationale (AGGIR : Autonomie Gérontologie Groupe Iso Ressources).
- **Aide au logement.** Demande à faire à la Mutuelle sociale agricole (MSA) ou la Caisse d'allocation familiale (CAF), attribuée selon ressources :
 - Aide Personnalisée au Logement pour logement conventionné (APL)
 - Allocation de Logement Sociale, dans les autres cas (ALS)

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Les violences subies par les femmes constituent l'une des violations des droits de l'homme les plus répandues dans le monde. Elles constituent la manifestation la plus aiguë de l'inégalité homme-femme.

En 2013 a été créée la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF). Elle est chargée de rassembler, d'analyser et de diffuser les informations et données relatives aux violences faites aux femmes.

Le gouvernement a organisé, à l'automne 2019, le premier **Grenelle contre les violences conjugales**, sur la base d'un constat : en France, une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son conjoint ou de son ex-conjoint. La loi du 30 juillet 2020 transcrit dans la législation les travaux du Grenelle contre les violences conjugales, et renforce la protection des victimes.

Le bilan des violences faites aux femmes durant le confinement (*la crise sanitaire a eu un effet révélateur et non déclencheur*), publié par la MIPROF en juillet 2020, confirme leur forte hausse entre le 16 mars et le 10 mai 2020, ce qui a suscité l'inquiétude des pouvoirs publics et de la société civile.

Face à cette situation et pour protéger les victimes, un plan d'urgence est mis en place, les dispositifs sont pérennisés et même renforcés :

- Numéro d'écoute national au 3919.
- Cellule d'Atteintes aux Personnes assurée par la gendarmerie au 17

Après l'urgence de la prise en charge, l'accompagnement est assuré sur notre territoire par plusieurs associations dont le **planning familial** (*mouvement féministe, le planning familial milite depuis plus de 60 ans pour l'égalité femmes/hommes, pour le droit à l'éducation et combat toute forme de violences et de discriminations*), les permanences sont **anonymes, gratuites** et sur RDV :

Tous les 1er et 3ème vendredis du mois de 10h à 13h

Espace Mauvezin, Place de la Cathédrale, Bazas.

Contact : 06 52 79 64 74 ou par mail à planningfamilialsudgironde@gmail.com



LA FORET

CONSTAT

Le Nizan a connu ces derniers temps des coupes blanches de forêts, avec pour certaines d'entre elles une mise à nu du sol.

Ces coupes sont opérées sur des domaines privés, seuls les propriétaires ou les personnes qu'ils mandatent peuvent gérer ces actions.

CONTEXTE

Le marché du bois connaît une crise de la rareté due pour une grande part à la hausse de la demande venue des Etats-Unis et de Chine.

Certains exploitants ayant besoin de s'approvisionner en quantité, propose des contrats de « nettoyage » et d'« entretien » alléchants.

PROBLEMES

Les études récentes montrent que trop de coupes rases avec dessouchage entraînent :

- Une qualité moindre des futures plantations, une biodiversité en baisse.
- Des glissement de terrains et une moindre absorption de l'eau

Les entrepreneurs des chantiers ne sont pas toujours respectueux du bien public .

ACTIONS

Il serait bon que les propriétaires vérifient le contrat avant de le signer et qu'ils contrôlent sur place jusqu'où ils permettent ces « nettoyages » intenses.

La commune ne peut intervenir que sur l'espace public et tenter de freiner les dégâts observés sur les routes, chemins et fossés qui sont sous sa responsabilité.

C'est pourquoi un arrêté a été pris le 11 mai 2021 règlementant l'utilisation des lieux publics et leur remise en état.

Vous pouvez le consulter à la mairie.

Vous avez un projet de reprise, de rénovation ou de création d'entreprise ?

Pour vous accompagner, le PÔLE TERRITORIAL DU SUD GIRONDE et la CDC du Bazadais proposent des dispositifs d'aide.

ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITE (ACP)

Un projet d'entreprise dans l'artisanat, le commerce ou les services de proximité ?

L'**ACP** œuvre au maintien des dynamiques commerciales, artisanales et de services auprès de la population Sud Girondine, afin de favoriser la revitalisation des centres bourgs, la qualité de vie au travail et l'ancrage des entreprises sur notre territoire.

Pour cela, l'accompagnement se fait en 2 temps :

1/ La réalisation d'un bilan conseils (étude économique et commerciale de l'entreprise)

2/ Un soutien financier conjoint de la Région Nouvelle-Aquitaine et des Communauté de Communes adhérentes au Pôle Territorial du Sud Gironde, (dont la CDC du Bazadais).

Contact : **Christelle LAGARDE** au 06.79.91.87.07

Courriel : christelle.lagarde@polesudgironde.fr

PROGRAMME LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement Economique Rural)

Programme Européen dont la stratégie est de dynamiser les zones rurales. La Région Nouvelle Aquitaine coordonne et supervise les actions.

Les aides Européennes **LEADER** doivent participer à la croissance économique du Pays Sud Gironde. Sous forme de subventions et d'accompagnements techniques, elles permettent de concrétiser des projets innovants dont le but est de renforcer l'économie locale selon 3 axes :

1/ Identifier le Sud Gironde comme une terre d'accueil des entreprises ;

2/ Favoriser l'innovation dans les entreprises par le développement et la création de filières locales ;

3/ Renforcer l'attractivité touristique du Sud Gironde pour l'inscrire dans la stratégie internationale de Bordeaux ;

Une condition essentielle : anticiper la demande d'aide LEADER en amont de la réalisation du projet.

Contact : **Fabien YOU** au 06 74 22 65 78

Courriel : fabien.you@polesudgironde.fr

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET CDC DU BAZADAIS

Compte tenu des enjeux et de la nécessité de capitaliser autour d'une identité territoriale en évolution, la CDC met en œuvre une stratégie de développement économique durable, cohérente et adaptée à l'échelle territoriale, dans un souci de valorisation du cadre de vie, du patrimoine et des spécificités locales.

Contact : **Denis PAINEAU**, chargé de développement économique

06 43 26 28 68

Courriel : economie@cdcdubazadais.fr

ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes remercie sincèrement toutes les personnes présentes à la soirée « Retrouvailles » du 24 juillet 2021, et d'avoir accepté les règles du pass sanitaire qui a permis à tous de passer un agréable moment autour d'un repas grillades avec en clôture un magnifique feu d'artifice.

Nous avons dû, à cause des nouvelles règles sanitaires, annuler et refuser des convives avec beaucoup de regrets mais ce sera partie remise lors d'une prochaine soirée (courant octobre si la conjoncture le permet).

Merci également à ceux qui n'étaient jamais venus à nos soirées et espérons que cela leur donnera envie de revenir.

Nous comptons sur vous tous pour donner votre avis positif ou négatif sur la page Facebook : « Comité des fêtes LE NIZAN ». Les compliments nous vont droit au cœur et les critiques sont constructives pour nous améliorer.

Nous recherchons également des bénévoles qui accepteraient de donner un peu de leur temps pour continuer à faire vivre notre village. N'hésitez à nous contacter soit par le biais de la page Facebook ou en joignant

Pascal JENDROWIAK,
président du CDF,
au 06 15 03 56 41



CLUB ESPOIRS ET JOIES DE VIVRE

Suite à notre réunion du 3 août 2021, l'ensemble des membres du bureau espère reprendre les activités : belote, loto et repas du Club Espoirs et Joies de vivre.

Nous envisageons un premier repas le samedi 4 septembre à midi. Par la suite, les repas se feront le dimanche midi et seront suivis d'un après-midi dansant.

Si des jeunes ou moins jeunes retraités souhaitent nous rejoindre, nous serions heureux de pouvoir les accueillir parmi nous. Merci de vous faire connaître auprès de :

Yves JEAN : 05 56 25 90 63

ou Ingrid DESPUJOLS : 06 17 40 52 05

COVID

Nous sommes dans l'obligation de respecter les normes sanitaires pour que tout se passe dans les meilleures conditions.

Un contrôle de pass-sanitaire sera systématiquement fait à l'entrée. À défaut d'attestation de vaccination, un test PCR négatif de moins de 48 heures sera nécessaire.

Nous espérons vous retrouver très bientôt.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE)

Malgré la crise que nous vivons depuis maintenant plus d'un an et demi, l'association fait de son mieux pour être active pour notre école.

La cotisation demandée en début d'année et notre investissement au sein de cette APE ont permis de passer une belle commande au Père-Noël pour nos enfants :

- 2 cages de foot
- 1 panier de basket
- 4 ballons de basket
- 2 ballons de foot
- 1 filet de badminton
- 15 cerceaux
- 40 plots de sport
- 10 cordes à sauter
- 1 jeux de quille
- 1 jeux d'élastique
- des grosses craies



L'association et ses adhérents ont permis aussi d'organiser et financer (316 €), un goûter gratuit pour tous les enfants de l'école.

Nous avons organisé et financé la kermesse, ses jeux et ses nombreux lots.



Depuis deux ans maintenant l'association achète pour tous les élèves de CM2 des dictionnaires pour leur rentrée en 6^e.

Nous savons que nous sommes une toute petite dizaine de personnes à faire en sorte que cette association vive pour permettre à nos enfants d'avoir une photo de classe, une visite du père Noël... Nous essayons de faire de notre mieux.

Nous sommes à votre écoute pour toutes propositions.

Nous organisons une réunion le :

**LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021 à 19h00
à l'école.**



ASSOCIATIONS

SOCIETE DE CHASSE NIZAN / AUBIAC et LIGNAN DE BAZAS

Les sociétés de chasse NIZAN / AUBIAC et LIGNAN DE BAZAS ont organisé un Ball-Trap les 31 Juillet et 1 Août 2021. Malgré une météo mitigée nous avons pu contenter un maximum de tireurs et de passionnés. Les deux jours se sont déroulés dans une bonne ambiance grâce à une équipe de bénévoles active et efficace.

Merci à tous



INFORMATIONS DIVERSES

LA POSTE : RE ADRESSAGE

Afin de palier les difficultés de la Poste dans la distribution du courrier :

- de votre côté, sur votre boîte à lettre, pensez à mettre **votre nom et votre adresse** de la façon la plus lisible.
- de son côté, en collaboration avec La Poste, la Mairie étudie la possibilité de rationaliser et de simplifier l'adressage au Nizan.

SICTOM



ATTENTION Dès le 1^{er} septembre NOUVELLE CARTE

Aussi, dès aujourd'hui, créez votre compte usager pour imprimer votre code barre personnel. Sinon, demandez votre carte d'accès rigide. En effet, à partir du 1^{er}

septembre, la carte ou le code sera obligatoire pour accéder aux sites.

Pour l'obtenir

- <https://sictomsudgironde.webusager.fr/>
- Avec un formulaire à retirer sur le site (délai plus long)



TRAVAUX DE VOIRIES

ENFOUISSEMENT DE LIGNE HAUTE TENSION sur la Départementale 223 (Bourg).

Les travaux ont été arrêtés ce vendredi 6 août. Ils reprendront le 6 septembre pour se terminer le 17 septembre.

La route sera interdite à la circulation, exception faite des bus scolaires. Nous vous remercions de prendre vos dispositions.

CHEMIN RURAL DES PEOUS

La réfection du chemin du Lotissement des Péous est programmée pour le début de l'automne. Les habitants concernés, seront directement prévenus des dates exactes par une note dans leurs boîtes aux lettres.

ACCES PRIVÉS/VOIES PUBLIQUES

A la charge du riverain :

- Travaux initiaux
- Entretien ultérieur de l'accès :
 - maintenir la propreté de l'accotement ;
 - contenir la végétation ;
 - assurer le bon écoulement des eaux pluviales et la sécurité par la pose d'aqueducs.

ATTENTION selon le type de voie, contacter pour prescription particulières :

- CDC pour une route communale
- Centre routier départemental pour une départementale

CIMETIERE COMMUNAL

Dans le cadre des opérations de reprise de concessions en état d'abandon (Voir notre dernier bulletin), des affichages au cimetière et à la Mairie ont été faits.

Si vous souhaitez des renseignements ou en apporter, une permanence du bureau d'étude, le cabinet EPOC vous recevra, le 2 septembre de 10h à 12h, prendre rdv en mairie.

JEUNES



CAMPUS CONNECTE - Sud Gironde - Saint Macaire

**Un accès à l'enseignement supérieur pour tous,
à proximité de chez vous !**

CONTACT :

1- Le programme campus connecté vise à élargir les possibilités de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

2 - Ce sont des lieux d'études où les jeunes peuvent suivre, près de chez eux, des formations à distance dans l'enseignement supérieur en bénéficiant d'un tutorat individuel et collectif.

3 - C'est l'université qui est mobile pour être au plus près de ceux qui veulent accéder aux formations du supérieur.

4 - Les espaces sont mis à disposition par les collectivités territoriales.

5 - Des diplômes de qualité sont proposés à distance par les établissements d'enseignement supérieur.

6 - Des études suivies à distance, près de chez soi, dans des lieux socialisants et labellisés

7 - De nombreuses formations (DAEU, BTS, DUT, licence, master...) et des certifications

campus.connecte@polesudgironde.fr

<http://www.polesudgironde.fr/p73.html>

contact@polesudgironde.fr

8 rue du Canton BP32

33490 St Macaire

05 64 37 17 00

du Lundi au Vendredi

08h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Le PAJ (Point Accueil Jeune) du bazadais

Le PAJ, structure communautaire visant à proposer une offre de service à la jeunesse du territoire de l'entrée en 6^e jusqu'à la veille de la majorité, souhaite étendre ses propositions d'accueil et d'accompagnement des jeunes adolescents de la région afin de prévenir les dérives.

Les intentions pédagogiques visent à :

- favoriser la prise de responsabilités dans la gestion d'un budget alloué,
- construire des activités sportives et culturelles adaptées aux adolescents,
- promouvoir l'éco-citoyenneté et les actions vertes,
- accompagner la parentalité.

Pour mieux connaître les attentes des jeunes et celles de leurs parents, l'équipe du PAJ a créé en juin dernier 2 questionnaires :

- questionnaire parents : <https://forms.gle/YR1wRPvLcK7G4gqLA>

- questionnaire ados : <https://forms.gle/vz26arKEhaHZ3N2i7>

Nous les tenons à votre disposition à la mairie. Le dynamisme, l'empathie, la bienveillance et le professionnalisme qui se dégagent de ces équipes, font plaisir à voir.

OUVERTURE DE L'ECOLE DE FOOT DE L'UNION SPORTIVE NIZANAISE

Dans le cadre de l'ouverture de l'école de foot, nous recherchons pour l'année 2021/2022 :

Des jeunes joueurs u6 u7 né(e)s entre 2015/2016

Des jeunes joueurs u8 u9 né(e)s entre 2014/2013

Des jeunes joueurs u10 u11 né(e)s entre 2012/2011

Pour tous renseignements u6 u7, vous pouvez contacter :

M. Benjamin GANS au 06 85 09 52 61

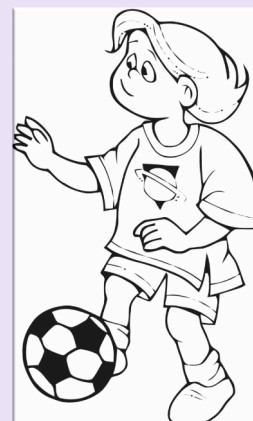
ben.gans@hotmail.fr

Pour tous renseignements u8 u9 u10 u11, vous pouvez contacter :

M. Romain CONCORDIA au 06 30 56 51 13

concordiaromain@gmail.com

On vous attends nombreux !



ECOLE : RENTREE DES CLASSES 2 SEPTEMBRE

Ça y est, après un été qui a pu paraître quelque peu maussade (ou pas d'ailleurs...), le soleil pointe enfin le bout de son nez en cette mi-août. Avec lui, moments agréables en extérieur passés en famille ou avec les amis, promenades, baignades et autres activités en tout genre... En même temps, l'heure arrive aussi de commencer à se préparer pour la rentrée...

A emporter sans modération dans son cartable :

- Sourires,
- Rires,
- Humour,
- Malice,
- Fantaisie,
- Joie de vivre...

Mais aussi :

- Persévérance,
- Entraide,
- Ecoute,
- Sérénité,
- Passion...

Pour notre part, nos (multiples) sacs de maitresses en sont déjà remplis !

Nous attendons avec impatience de reprendre le chemin de l'école afin de tous vous retrouver, enfants et parents, dans le but de partager de bons moments, mais aussi d'avancer et de grandir ensemble, comme nous avons déjà su le faire auparavant...

A très bientôt !

L'équipe enseignante

INFORMATIONS DIVERSES

VIDE-MAISON

Samedi 4 et dimanche 5 septembre, de 10 à 18 heures.

Chez Mme Françoise POUJARDIEU. 2, Lieu-dit TAUZIN (Route d'Aubiac) 33430 LE NIZAN

NOS NOUVEAUX ENTREPRENEURS



LGRL MECA
Mécanicien à domicile
06.49.63.88.14
1 Ter LD les péous
33430 Le Nizan
romain.lagraulet@outlook.fr

Dépannage à domicile

Des légumes et fruits bio
près de chez vous



Producteurs de fruits
et légumes bio
Vente à la ferme
tous les jeudis après-midi
www.lafermedortalissa.fr
8 Bis chemin de Gassion - 33730 Uzeste
lafermedortalissa@gmail.com
Lou : 06.38.14.47.04 Dorian : 07.67.90.09.14



La Boulangerie Coopérative est ouverte à Uzeste tous les jours de la semaine sauf les lundis, jeudis et dimanche après-midi. 7h30 - 12h30 et 16h30 - 19h

NUISANCES SONORES

Les effets du bruit sur la santé dépassent la sphère auditive et mettent en jeu tout l'organisme qui ne s'habitue pas au bruit.

En Gironde, l'Arrêté Préfectoral du 22 avril 2016 (voir site de la Mairie), relatif aux bruits de voisinage s'applique. Il régit notamment les horaires des travaux bruyants :

- les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30
- le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- le dimanche : de 10 h à 12 h

Il oblige les propriétaires d'animaux à prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Il interdit tout bruit gênant par son intensité mais accorde des dérogations aux agriculteurs uniquement en période de récolte, ainsi qu'aux organisateurs de festivités.

Attention, même avant 22 heures, tout bruit gênant peut être sanctionné





Choeur de l'église Saint Martin du Nizan
Journées du patrimoine les 18 et 19 septembre

Promenade patrimoniale dans le Nizan
samedi 18 à partir de 10 h 00.
RV sur le parvis de l'église

MAIRIE DU NIZAN

Tél. : 05 56 25 11 58 / Fax: 05 56 25 26 90
Courriel : mairie.le-nizan@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

Mardi	9 h à 12 h	14 h à 18 h
Jeudi	9 h à 12 h	14 h à 18 h

Heures de permanence du maire :
mardi et jeudi : 14H30 - 17H00